

Comité National UICN Rapport d'activité 2018-2021

Lors de l'AG des membres tenue en Décembre 2018, le statut du comité national élaboré selon la législation marocaine organisant les organisations de la société civile (OSC) et le règlement de l'UICN relatif aux comités nationaux. Il a été discuté puis approuvé par les membres le même jour. Un Bureau Exécutif a été élu et ensuite le dossier administratif a été déposé auprès des autorités locales de la ville de Rabat. Ainsi la procédure administrative par obtenir le statut d'OSC au Maroc a été accomplie.

Une copie du Statut a été envoyée au Secrétariat de l'UICN pour avis et approbation. La réception des remarques du Secrétariat a tardé suite à des amendements sur le texte pour le rendre conforme à la réglementation de l'UICN en vigueur.

Le récépissé a été reçu et le comité a entrepris son fonctionnement /travail conforment à la législation en vigueur au Maroc et au règlement de l'UICN.

Il a été domicilié au Département des Eaux et Forets/Division de la Recherche forestière à Agdal.

Durant les 03 années écoulées le comité a réalisé plusieurs activités soumiééééén formenle 1 él fo